

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

Séance du 15 septembre 2026

Délibération n°
20260915-07

L'an deux mille vingt-six et le quinze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 19
Présents 17
Votants 18

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Hervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, Mme BOCHATON Isabelle, Mme NEPLAZ Sandra, M. BECHET Hervé, M. THIERY Benoit, M. COMPOIS Alexandre.

Date de la convocation
8 septembre 2026

Absents : M. BOCHATON Sébastien (pouvoir à M. BECHET Hervé), Mme GRIVEL Allma (excusée)

A été nommé secrétaire : M. GRAS Jean-François.

OBJET

SUBVENTIONS A L'UNC74 – SECTION DU PLATEAU DE GAVOT ET AU FC GAVOT

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
16 SEP. 2026
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

16 SEP. 2026
Le Maire
Georges BLANC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2321-1,

Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2026 et le vote des subventions intervenus le 3 mars 2026,

Considérant la demande de subvention de l'Union Nationale des Combattants 74 – Section du Plateau de Gavot pour l'achat d'un drapeau mémoriel,

Considérant la convention d'aide financière entre le FC Gavot et les communes de Bernex, Champanges, Féternes, Larringes, Saint-Paul-en-Chablais, Thollon et Vinzier conclue en 2022 pour une durée de 5 ans, et la demande du FC GAVOT du versement d'une subvention de 2 607 € pour l'année 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de verser les subventions telles que figurant ci-dessous :

UNC 74 – section Gavot	137.00 €
FC GAVOT	2 607.00 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 15 septembre 2026

Le Maire
Georges BLANC

Le Secrétaire de séance

Jean-François GRAS